

# CET ÉTÉ, LE QUÉBEC PASSE EN ZONE BLEUE.



## La relance des Laurentides carbure à l'énergie verte des forêts

**Laurentides-Labelle, le 29 juin 2021** – Dans le cadre de leur tournée estivale des régions du Québec, le chef du Bloc Québécois, Yves-François Blanchet, ainsi que la députée de Laurentides-Labelle, Marie-Hélène Gaudreau, réitèrent l'importance de la filière forestière dans la lutte aux changements climatiques et dans la relance économique des Laurentides. Le Centre de formation professionnelle de Mont-Laurier, Signature Bois Laurentides, ainsi que l'Alliance des propriétaires forestiers de Laurentides-Outaouais, pour ne nommer que ceux-là, joignent ainsi fièrement leurs voix à cette initiative du « caucus bois » du Bloc Québécois.

« Il y a plusieurs décennies, le Québec a emprunté le virage de l'énergie propre, devenant un chef de file mondial dans la production d'hydroélectricité. Aujourd'hui, l'échéance climatique force l'abandon des énergies fossiles au profit de carburants et produits innovants à faibles émissions de GES. Forestier par nature, l'État québécois foule les pistes novatrices de la transformation des rebus du bois depuis plusieurs années et se doit de saisir cette opportunité d'occuper la position de tête en matière de biotechnologie. Il s'agit d'un secteur de pointe du développement économique des Laurentides », de signaler Yves-François Blanchet.

« Le potentiel que représente la filière forestière des Laurentides est une chance en or pour la relance. C'est en ce sens que plusieurs élu-e-s ainsi que les représentant-e-s des Laurentides ont joint leur voix à la nôtre pour établir quatre priorités qui nous permettront d'atteindre la maximisation de la filière forestière. Nous avons tout ce qu'il faut pour développer ce secteur qui assurera une relance économique verte. Nous défendrons ces revendications à Ottawa jusqu'à ce que le gouvernement fasse sa juste part », a fait valoir Marie-Hélène Gaudreau.

### Voici les quatre priorités à mettre de l'avant pour maximiser la filière forestière :

1. Mettre en œuvre une politique d'approvisionnement public qui favorise l'utilisation des produits du bois, notamment en établissant l'empreinte carbone comme critère d'octroi des contrats ;
2. Accroître les budgets de recherche fondamentale et le développement d'une chaîne de valeur pour la deuxième et troisième transformation des ressources forestières, via le programme d'*Investissements dans la transformation de l'industrie forestière (ITIF)*, afin de soutenir l'émergence d'une grappe industrielle en bioéconomie au Canada ;
3. Profiter de l'arrivée de la nouvelle administration à la Maison-Blanche afin d'obtenir une pleine exemption de tout tarif sur les exportations de bois d'œuvre québécois à destination des États-Unis et s'assurer que le développement de l'industrie forestière soit défini comme une priorité du gouvernement canadien compte tenu de son fort potentiel économique et de son rôle incontournable en matière de lutte contre les changements climatiques ;
4. Identifier les moyens d'accroître la productivité liée à la croissance annuelle des forêts dans le respect des compétences du Québec. Le fédéral doit, notamment n'appliquer la *Loi sur les espèces en péril* qu'en conformité avec les orientations de l'Assemblée nationale.

« Le milieu s'est prononcé et a déterminé lui-même ses priorités pour la relance de l'industrie forestière. Ottawa doit désormais faire sa part et investir dans ce secteur porteur d'avenir. La relance doit être l'occasion d'enfin amorcer la transition de notre économie de manière à répondre aux défis de la crise climatique. Nous avons la chance de compter sur des entreprises dynamiques et ingénieuses qui désirent développer de nouvelles technologies, mais qui ont cruellement besoin de support financier pour réaliser leurs projets. Il est plus que temps qu'Ottawa investisse massivement dans cette industrie selon les priorités déterminées par les acteurs du milieu et les besoins de ceux-ci », a conclu la députée de Laurentides-Labelle.

Le caucus bois est composé de Mario Simard (Jonquière), Alexis Brunelle-Duceppe (Lac-Saint-Jean), Marilène Gill (Manicouagan), Sébastien Lemire (Abitibi-Témiscamingue), Kristina Michaud (Avignon-La Mitis-Matane-Matapédia), Marie-Hélène Gaudreau (Laurentides-Labelle) et Sylvie Bérubé (Abitibi-Baie-James-Nunavik-Eeyou).

Les signataires des Laurentides sont Vincent Mainville, du Centre de formation professionnelle de Mont-Laurier, François Racine, de Signature Bois Laurentides, et l'Alliance des propriétaires forestiers Laurentides-Outaouais.

– 30 –

### Source :

Maxime Caouette  
Adjoint de circonscription et des communications  
Marie-Hélène Gaudreau, députée de Laurentides-Labelle  
Cellulaire : 819 507-0122